
**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de préavis sur la prise en considération du PO21.02PO
Postulat de M. Roland VILLARD du 25 mars 2021
Pour une carte culture et sport**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 23 août 2021.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Apolline CARRARD, Sally GASPARINI-KONAN, Léa ROMANENS, Patricia VALCESCHINI, Jean-David CHAPUIS, Pierre-Henri MEYSTRE, Alfredo ROGANTE absent et non excusé et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de Mme Carmen TANNER, Vice-syndique, M. Jean-Daniel CARRARD, Municipal, Mme Ophélie DYSLI-JEANNERET, Cheffe de service SPORTS et M. Raphaël KUMMER, Chef de service SCU. Nous les remercions pour les informations fournies et leur contribution à la discussion.

En l'absence du postulant, retenu par une séance du Bureau du Conseil communal, la délégation municipale dresse un état des lieux de ce qu'elle entreprend déjà en matière d'accessibilité de l'offre culturelle et sportive. Pour examiner cette question, elle utilise une grille de lecture qui comprend notamment les prestations gratuites et les tarifs préférentiels. Cela permet de constater que la Commune comprend une riche offre de manifestations gratuites, que ce soit dans le domaine du sport (Urban Training, MiniMove, FYSAP, etc.) ou de la culture (Brandons, Fête de la danse, La Dérivée, Concerts de l'Avenir, etc.). Quant aux rabais, les institutions culturelles et sportives offrent ceux que l'on retrouve habituellement (carte Caritas, étudiant-e-s, A.I., A.V.S., ...). Elle rend la commission attentive que la création d'un nouveau « pass » ou rabais nécessite de se poser plusieurs questions en amont, notamment le public-cible, le message qui est délivré, le champ que recouvrirait ce pass ainsi que son impact financier. Elle réfléchit d'ailleurs à plusieurs nouvelles pistes qu'elle soumet à la commission pour alimenter la discussion, notamment afin de faire revenir le public dans des lieux fortement impactés par la crise sanitaire actuelle. D'une manière générale, elle souhaite développer l'existant plutôt que de multiplier les cartes et les offres, ce qui peut amener une certaine confusion auprès du public. Elle souhaite également renforcer la réflexion à l'échelle de la région. A cet égard, elle salue le travail entrepris par l'ADNV qui a développé le « Pedze Pass ». Elle se réjouit également du lancement des bourses et du prix régionaux issus du fonds culturo-sportif qui montrent la capacité aussi bien des deux domaines à travailler ensemble que des différentes Communes à travailler à l'échelle de la région. En conclusion, la délégation municipale soutient les intentions générales du postulat, mais est réservée quant à la solution proposée. En effet, elle craint une stratégie de « l'arrosage » qui ne vise personne en particulier et offre la gratuité à des personnes qui n'en ont pas besoin tout en mettant une forte pression sur les institutions concernées pour lesquelles les recettes des ventes sont nécessaires pour leur bon fonctionnement. Lors de la discussion, la commission rejoint, dans les grandes lignes, les analyses de la délégation municipale. Elle estime notamment que créer une nouvelle carte coûterait énormément de ressources, pourrait mettre en danger l'équilibre des institutions culturelles et sportives et troublerait le message parmi les offres actuelles.

Il s'agit, selon la commission, de développer avant tout l'existant pour lequel une marge de progression existe très clairement. Pour renforcer l'attrait touristique de notre région, le « Petze Pass »¹ est une piste intéressante, mais qui reste trop méconnue actuellement. Il s'agirait de le visibiliser, notamment auprès des partenaires potentiels. Quant à permettre l'accès à la culture et au sport pour les personnes à faibles revenus, qui est l'objectif principal du postulat, la commission estime qu'il est nécessaire de considérablement renforcer l'offre et la médiatisation de la carte proposée par Caritas². En effet, distribuée gratuitement à toutes les personnes qui bénéficient de subsides, elle est accessible à une part non-négligeable de la population – ce qui évite un phénomène de stigmatisation – tout en se concentrant sur les personnes pour qui le revenu pourrait être un frein à l'accès aux activités culturelles et sportives. En ce sens, elle rejoint parfaitement les intentions exprimées par le postulant. A cet égard, la commission constate un certain attentisme de la part de la Municipalité. Le Conseil communal lui avait en effet déjà renvoyé un postulat sur le sujet il y a cinq ans. Or, force est de constater que, depuis, l'offre et la visibilisation de cette carte n'ont pas été améliorées. La Municipalité pourrait par exemple mieux monitorer l'utilisation de cette carte pour voir comment elle est utilisée là où elle est déjà proposée et permettre à de nouvelles institutions, notamment sportives, de rejoindre son réseau. Elle est désormais envoyée automatiquement au domicile de tous les bénéficiaires, ce qui lui confère une bonne couverture de la population ciblée. Il s'agit maintenant d'en accroître l'utilisation, notamment par une campagne de communication active.

Quant aux pistes complémentaires esquissées par la délégation, la commission a notamment été séduite par le « pass jeune citoyen-ne » proposé par certaines villes et qui facilite l'accès aux jeunes yverdonnois-es à la culture et au sport dans la commune. Elle incite la Municipalité à explorer cette piste.

Conclusions :

En l'absence du postulant, la commission ne pouvait que recommander l'acceptation ou le refus du postulat sans pouvoir l'amender. La commission soutient l'intention affichée par le postulat : il est aujourd'hui nécessaire d'améliorer la démocratisation de la culture et du sport, deux domaines absolument nécessaires qui doivent être accessibles à toutes et tous. Cependant, la création d'un pass proposant la gratuité ou de forts rabais pour toutes les personnes habitant la région ou la Ville est apparue à la commission comme une mesure trop peu ciblée et coûteuse. Elle invite plutôt la Municipalité à développer les offres existantes, que ce soit en termes de visibilisation et d'institutions partenaires. Un tel développement permettra de remplir les objectifs de ce postulat de manière plus efficiente. C'est pourquoi, elle propose au Conseil communal de refuser la prise en considération de ce postulat et son renvoi à la Municipalité, à l'unanimité de ces membres. En outre, elle formule le vœu suivant :

La commission souhaiterait que la Municipalité présente dans les mois à venir ses pistes pour renforcer les offres existantes permettant de garantir aux Yverdonnois-es un accès démocratique à la culture et au sport et pour les compléter lorsque cela est nécessaire.

Julien WICKI, rapporteur



Yverdon-les-Bains, le 30 août 2021

Annexe : PO21.02PO

¹ <https://pedzepass.ch/>
² <https://www.carteculture.ch/>

Postulat pour une « carte culture et sport »

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chers collègues,

Historique

C'est en date du 12.12.2013 que le Conseil communal d'alors refusait la prise en considération et le renvoi à la Municipalité de mon postulat « Pour une culture populaire et des activités sportives accessibles à tous ».

C'est une très grosse majorité du Conseil composée de l'ensemble de la gauche ainsi que d'une partie de la droite, qui refusait de rendre la culture populaire et accessible à tous !

Situation actuelle

La culture, comme le cinéma ou encore le sport devraient être des activités accessibles à tout un chacun. Force est de constater que ce type d'activités coûte cher et que certains citoyens y ont un accès réduit.

Avec la crise du COVID, cela a encore poussé des familles dans la précarité, les obligeant à faire des choix pour subvenir à leurs besoins vitaux.

La culture et le sport ne devraient-elles pas être considérées comme des besoins élémentaires, tout comme l'enseignement, l'alimentation, le droit au logement, ou encore les soins médicaux ?

Notre proposition

C'est dans cette optique, au nom de cette vision, que j'aimerais proposer l'introduction d'une « carte culture et sport », qui devrait rendre abordable la culture et le sport à chaque habitant de notre cité ou de notre région.

Car, oui, pourquoi ne pas imaginer une carte regroupant l'ensemble des villes et villages du Nord vaudois qui voudraient y participer.

La carte « culture et sport » devrait être gratuite et donner accès aux structures municipales sportives et culturelles pour un tarif modéré, à savoir, par exemple : aux concerts proposés par le Service de la culture ou ses partenaires, à la piscine, à la patinoire, dans les divers musées que compte notre Ville et dans toutes institutions ou clubs qui voudraient y participer.

Cette carte « culture et sport » pourrait être par exemple, distribuée aux personnes habitants la Commune et dans les communes partenaires. Elle pourrait aussi, par exemple, être disponible pour les touristes séjournant dans la région.

Démocratiser l'accès à la culture, faciliter l'accès au sport, développer une offre supplémentaire pour les touristes telle est la démarche voulue par ce postulat. Il vise aussi à sensibiliser les gens à l'importance de la culture et à mettre en valeur le patrimoine et les trésors de notre Ville.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, je vous demande au nom du groupe UDC et de moi-même, de soutenir le postulat suivant :

Le CONSEIL COMMUNAL de la Ville d'Yverdon-les-Bains considérant :

- que la culture et le sport ne devraient pas être un luxe réservé à une élite ;
- que l'accès à la culture et au sport doit être garanti pour chacun des citoyens ;
- que les citoyens participent par leurs impôts au soutien des différentes installations sportives et culturelles de la Ville ;

invite la MUNICIPALITÉ à étudier l'opportunité :

- de mettre en place la carte « culture et sport » si possible gratuite, si possible pour donner accès aux structures sportives et culturelles pour un tarif modéré.
- De rechercher des partenariats privés et les financements qu'elle jugera nécessaire pour mener à bien un tel projet.
- De contacter d'autres communes qui pourraient être intéressées par la mise en place d'une carte « culture et sport » régionale.